

## L'ORCHESTRE DU CNA À NEW YORK

L'Orchestre du Centre national des Arts fera ses débuts à New York le dimanche 27 février sous la direction de son chef attitré, Mario Bernardi. Cet événement, qui sera le concert le plus important donné par l'Orchestre en dehors du Canada, aura lieu dans la salle Alice Tully du Lincoln Center.

Monsieur Bernardi, qui a commencé sa carrière musicale comme pianiste, sera le soliste du concerto pour piano en sol majeur de Maurice Ravel et Erica Goodman, jeune harpiste de Toronto, sera la soliste dans la suite pour harpe et orchestre de chambre de Harry Somers, l'un des compositeurs canadiens contemporains les plus connus.

Le programme du concert comprendra: Fantasia sur un thème de Corelli, de Michael Tippett; le Concerto pour piano en sol majeur, de Maurice Ravel (Mario Bernardi, soliste); la Suite pour harpe et orchestre de chambre, de Harry Somers; et la Symphonie no 8 en fa majeur de Beethoven.

L'Orchestre, composé de 44 musiciens, a été fondé en 1969 pour être l'orchestre permanent du Centre national des Arts dans la capitale fédérale. Ce jeune orchestre a non seulement donné des concerts partout dans le Canada mais également au Dartmouth College, à Hanover, New Hampshire, aux mois de juin et juillet 1970. Actuellement dans sa troisième saison, l'Orchestre a été invité pour la saison prochaine à donner un concert pour l'ouverture du festival de Bath, en Angleterre, ainsi qu'à participer au festival de Llandaff, Pays de Galles, et à donner des concerts à Bristol et à Londres.

Ce concert du 27 février marquera les débuts de Monsieur Bernardi en tant que pianiste. En effet, les auditeurs new yorkais connaissent déjà Monsieur Bernardi en tant que chef d'orchestre puisqu'au mois d'août 1970, il faisait ses débuts à New York en dirigeant deux concerts au Lincoln Center lors du festival *Mostly Mozart*. Depuis, il y est revenu pour diriger trois opéras avec la *New York City Opera Company*.

## LES INDIENS REVENDIQUENT LEURS DROITS

Lors de sa réunion annuelle l'Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique a corrigé le document dans lequel elle revendique des droits sur le territoire de la Colombie-Britannique. Ce document a été préparé à la suite de l'étude légale que les chefs ont entreprise il y a trois ans, sous la direction de leur conseiller juridique, M. Davie Fulton, ancien ministre de la Justice du Canada.

Les chefs refusent de révéler quelle somme ils réclament en guise de règlement, avant d'avoir présenté leur document au premier ministre Trudeau. L'Union revendique le droit de propriété sur tout le territoire de la province, parce qu'elle prétend que la plus grande partie de ce territoire n'a jamais été

cédée par les Indiens ni acquise par voie de traités. Leur revendication est fondée sur le droit de propriété des indigènes et les chefs savent que les autochtones de l'Alaska doivent recevoir une somme de 100 millions de dollars des États-Unis à titre d'indemnité pour le territoire de cet État.

Il y a trois ans, au moment de la formation de l'Union à Kamloops (Colombie-Britannique), on avait retenu les services de M. Davie Fulton pour effectuer des recherches et tirer au clair la question foncière dans cette province, ainsi qu'établir les titres de propriété des autochtones. L'immense travail accompli par ce dernier a servi à la préparation du document que les 188 chefs indiens de la Colombie-Britannique ont adopté lors de leur dernière réunion annuelle. Le conseil exécutif de l'Union devra maintenant décider de la façon de le présenter au premier ministre et choisir la date la plus propice.

## L'AIDE ALIMENTAIRE MONDIALE

La contribution canadienne au Programme d'aide alimentaire mondiale sera de \$34 millions pour les années 1973-1974. L'annonce de la participation canadienne a été faite par le ministre de l'Agriculture, M. H.A. Olson, à la Conférence sur l'aide alimentaire mondiale tenue à New York.

Ce nouvel engagement du Canada représente un effort supérieur de quatre millions de dollars par rapport à la dernière contribution faite il y a deux ans. L'aide canadienne se répartira entre un don en argent de \$7,480,000 et un volume de nourriture équivalent au reste de la somme annoncée.

Le Programme d'aide alimentaire mondiale qui est administré conjointement par les Nations Unies et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, a éprouvé quelques difficultés à atteindre un équilibre approprié entre la valeur protéique et la valeur énergétique de l'aide alimentaire. "Le Canada poursuivra par ses contributions, l'effort nécessaire à la réalisation de cet objectif", a déclaré M. Olson.

Depuis l'inauguration du Programme d'aide alimentaire mondial en 1962, le Canada s'est maintenu au deuxième rang pour les contributions après les États-Unis, et ces deux pays ont à eux seuls fourni les deux tiers de l'aide matérielle et financière accordée jusqu'ici à cet organisme. Aussi M. Olson a-t-il pressé les autres partenaires du Programme d'aide alimentaire mondiale de se charger d'une plus grande partie du total des contributions.

"Le Canada a ajouté, le ministre, reconnaît sa responsabilité dans l'utilisation rationnelle des ressources alimentaires, dans la poursuite de l'objectif du Programme d'aide alimentaire mondiale, dans le combat des pays en voie de développement contre la pénurie de nourriture, et dans la solution du problème de carence protéique qui constitue une haute priorité pour les Nations Unies et l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture."